

Le Moulin D'Artres

Un cadre enchanteur



BROCHURE MARIAGE

SOMMAIRE

03

INTRODUCTION

04

CÉRÉMONIE LAÏQUE

05

*VIN D'HONNEUR ET
APÉRITIFS*

07

NOS FORMULES

10

LES PETITS PLUS

11

BRUNCH

12

LUNCH

13

*LES AVANTAGES ET
SERVICES*

14

NOTRE HÔTEL

15

CHEESEBOX

16

MARTIN PROD

17

*CONDITIONS
GÉNÉRALES*

22

NOS PARTENAIRES

23

OÙ NOUS TROUVER ?

24

CONTACT

Le Moulin D'Artres

"Laissez-vous emporter dans un cocon de verdure"



Cette bâtisse de caractère au charme d'antan avec sa cheminée l'hiver, et ce mélange de décors d'horizons lointains, se prêtent magnifiquement à l'organisation des événements qui jalonnent votre vie.

Nos salles de réceptions offrent un cadre chaleureux qui saura séduire vos invités (de 40 à 130 personnes).

A la belle saison, l'agréable terrasse devient le théâtre de vos cocktails et autres vins d'honneur jusqu'à 200 personnes en extérieur. Une cuisine aussi bien authentique, régionale que gastronomique vous est servie lors de vos événements,



Nous mettons tout notre savoir-faire à votre disposition pour que votre événement à proximité de Valenciennes se déroule sous les meilleurs auspices.

Notre objectif ? Créer un souvenir magique et inoubliable, aussi bien pour vous que pour vos convives.

NOS PLUS

- Une interlocutrice (ou interlocuteur) privilégiée
- Votre cérémonie en extérieur possible.
- L'ambiance de nos jardins.
- Cadre idyllique pour vos photos dans notre parc, autour du plan d'eau, sur la terrasse fleurie.
- Un parc arboré d'1 ha
- L'accueil personnalisé dès le parking.
- Cuisine copieuse et raffinée produite sur place par notre équipe de cuisine
- Chapiteau 150 personnes disponibles
- Ecran plat vidéo en location
- **Nouveautés: Nous proposons également un concept de location de salles ainsi que des services annexés avec wedding planners et traiteurs de qualité,**



Cérémonie Laïque



"Fermez les yeux et revivez le temps d'un instant vos vœux d'union au sein de nos jardins fleuris"

- Cérémonie calme et romantique dans nos jardins : 250 € incluant l'extérieur et mise en place de 50 chaises
- Possibilité de location de chaises supplémentaires
- En cas de mauvais temps, un espace chapiteau "demi-lune avec puit de lumière" est inclus et prévu dans le prix.

Vin d'Honneur



6 PIECES
7 PIECES
8 PIECES
-12 ANS

- Canapés variés
- Petits fours chauds
- Brochette
- Verrine
- Navettes
- Amuses bouches

Boissons non comprises*

Les ateliers à dévourir



Autour de la campagne

Autour de la mer

Autour du foie gras



“

ET POUR COMPLÉTER VOS FORMULES, VOUS AVEZ LA
POSSIBILITÉ DE RAJOUTER UN OU DEUX ATELIERS
MAXIMUM PARMIS CEUX PROPOSÉS POUR UN MINIMUM DE
50 PERSONNES.

POSSIBILITÉ D'AUTRES ATELIERS À THÈMES : CANDY
BAR, NATURA, ATELIER DE FRUITS DANS TOUS LEURS
ÉTATS, CHARIOT DE GLACES, ATELIERS ESPAGNOLS,
ATELIERS ITALIENS,... : NOUS CONSULTER.

”

Boissons non comprises*

Les bars à dévourir



**POSSIBILITÉ DE RAJOUTER UN OU DEUX BARS
MAXIMUM PARMIS UNE SÉLECTION PROPOSÉES
POUR UN MINIMUM DE 50 PERSONNES.**

**BAR À HUITRES, BAR À MOJITOS, BAR À
COCKTAILS, BAR À BIÈRE... : NOUS CONSULTER.**



Alcools et Softs

Bouteilles

la bouteille de champagne

La bière Jenlain (fût 30L)

Cocktail pétillant

la bouteille de Whisky

la bouteille de Ricard

Les soda et jus de fruits (Coca-Cola, Fanta,

Ice Tea, Schweppes etc...)

Verres

La bière Jenlain

Verre de Whisky

Verre de Ricard

Verre de Mojito, Gin tonic,

Vodka, Lillet Schweppes

Digestif

Droit de bouchon: (à partir de 50 personnes)

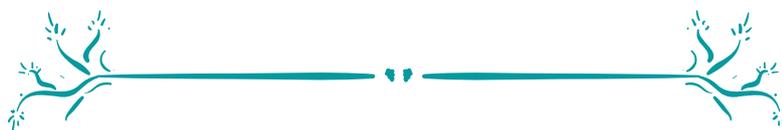


Le Moulin D'Artres

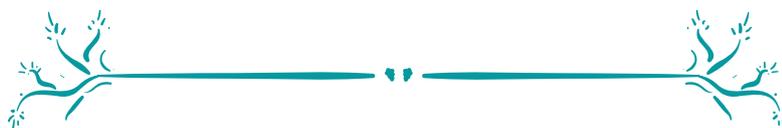
**UN CHOIX DE MENUS À
DÉCOUVRIR LORS DE
VOTRE TASTING AVEC UNE
LARGE SÉLECTION DE
METS POUR VOTRE
MARIAGE.**



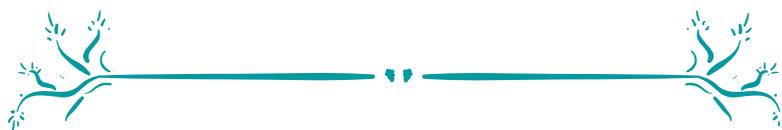
UNE ENTRÉE AU CHOIX



UN PLAT AU CHOIX



UN FROMAGE AU CHOIX



UN DESSERT AU CHOIX



**FORFAIT BOISSON REPAS PAR
CONVIVE :**
Eau plate, pétillante, soft, café et
sélection de vins blancs, rouges
et rosés, un large choix dans
notre gamme.

UNE ALTERNATIVE SERA PROPOSÉE POUR LES SPÉCIFICITÉS ALIMENTAIRES (VÉGÉTARIEN,
VEGAN, HALAL, KACHER, SANS GLUTEN...)

FORFAIT MISE A DISPOSITION DE SALLE

MENU ENFANT

MARIAGE

♥ Un plat au choix

ET

♥ Un dessert au choix



PETIT PLUS

Possibilité d'avoir une entrée

Les petits plus



- **Trou normand en supplément**
- **Possibilité de rajouter une mise en bouche avant l'entrée ou verrines**
- **Pour vos animateurs, DJ ou intervenants, nous proposons un menu boissons comprises**



RÉALISABLE À
PARTIR DE 25
PERSONNES
AVEC UN
FORFAIT
LOCATION DE
SALLE

BRUNCH DES LENDEMAINS DE MARIAGE

Amplitude de 3H

Buffet sucré



Buffet salé



Dessert





RÉALISABLE À
PARTIR DE 25
PERSONNES
AVEC UN
FORFAIT
LOCATION DE
SALLE

LUNCH DES LENDEMAINS DE MARIAGE

Amplitude de 3H

Cocktail apéritif



Buffet fraîcheur du Moulin



Dessert à définir





PETIT DÉJEUNER CONTINENTAL

Amplitude 1H

Sucré/salé :

Pains maison, Viennoiseries
Produits laitiers, Compote, confiture

Charcuteries, Fromages

Jus d'orange, Eau plate et gazeuse,

Café, Thé, Chocolat chaud

A partir de 25 personnes avec un forfait location



Notre Hôtel



Le Moulin d'Artres, un univers à part

Notre hôtel à Valenciennes vous propose des suites spacieuses et personnalisées ainsi que des « Apart'Hotel maison by Logis » pouvant accueillir jusqu'à 60 personnes.

D'une dimension de 20 à 40m² minimum avec vue sur le moulin.

Toutes équipées de télévisions, accès wifi, ADSL haut débit, gratuit et machine expresso.



- Chambre double Twin
- Chambre individuelle
- Chambre triple
- Chambre quadruple
- Petit déjeuner en chambre

Lit bébé Lit d'appoint



 **CHEESEBOX**

**DYNAMISEZ
VOTRE
ÉVÉNEMENT
AVEC LA
CHEESE BOX**

**490€
LA JOURNÉE
(PACK 400
PHOTOS
IMPRIMÉES)**





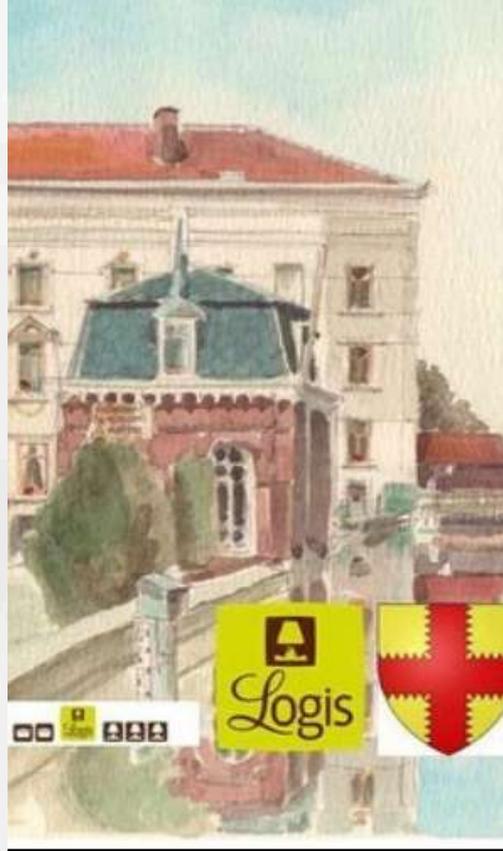
Martin **prod.**
agence artistique martinprod.com
depuis 2008

Saxophoniste
Cérémonie laïque
Photobox
...

Prestation DJ
Mise en son et
lumière

Le mariage étant le plus
beau jour de votre vie,
notre devoir est de le sublimer.

Contactez-nous 09 80 80 63 63
www.martinprod.com



CONDITIONS GÉNÉRALES



A. PROCÉDURE DE RÉSERVATION

Toute réservation doit, pour être enregistrée, faire l'objet des conditions générales signées, d'un bon de commande signé et d'un premier acompte de 1500 €
Le premier acompte aura lieu lors de la réservation.

Le deuxième : 9 mois avant la réception et sera de 30% du montant estimatif global.

Le troisième et dernier sera de 50% du montant global estimatif et devra être réglé 2 mois avant la manifestation La facture de solde sera réglé dans les 7 jours suivants la date du mariage.

**Ceux-ci seront déduits de votre facture finale.
En aucun cas nous ne prenons d'option.**

B. CONDITIONS D'ANNULATION

Le Moulin d'Artres conservera à titre de pénalité selon nos CGV, en cas d'annulation totale ;

- 6 mois avant la date de l'évènement, les acomptes versés
- Entre 30 et 7 jours : 85% du montant TTC des prestations réservées.
- moins de 7 jours avant la date : 100% du montant TTC des prestations réservées. Sauf cas de force majeure (décès d'un des conjoints)
- Le Moulin d'Artres se réserve le droit d'annuler la réservation si des cas de force majeure l'y contraignent (grève, incendie, dégât des eaux, Etat d'urgence...)



CONDITIONS D'ANNULATION

Conditions d'annulation ou report En cas d'annulation totale de l'événement :-

A 30 jours de l'événement sauf cas de force majeure** : 30% du montant TTC du bon de commande sera dû au Moulin d'Artres-

A 7 jours de l'événement sauf cas de force majeure** : 50% du montant TTC du bon de commande sera dû au Moulin d'Artres- 24h avant l'évènement sauf cas de force majeure** : 80% du montant TTC du bon de commande sera dû au Moulin d'Artres-

En cas de force majeure un report de date est aussi possible aux mêmes conditions pour le bon de commande avec variation potentielle des tarifs en vigueur à N+1 ** Cas de force majeure : décès ou maladie grave d'un des conjoints.

Le Moulin d'Artres se réserve le droit d'annuler la réservation en cas de force majeure (grève, incendie, dégâts des eaux...) et s'engage au remboursement exceptionnel des sommes versées. *Contexte COVID-19 : Tout événement reporté suite au COVID-19 ou aux éventuelles mesures gouvernementales prises liées au COVID-19, verra le ou les acomptes versés valables 12 mois à compter de la date d'annulation formalisée par mail ou par courrier.





C. MODIFICATION DU NOMBRE DE CONVIVES ET NOMBRE DE PERSONNE DÉFINITIF

- Pour la grange, un minimum de 60 adultes est exigé sur la haute saison (de avril à octobre)
- Si les nombres sont inférieurs à ces chiffres, le nombre de personnes minimum requis sera facturé
- 3 mois avant la date de votre réception au moment du choix du menu, un nombre "estimatif" devra nous être communiqué.
- 15 jours avant la date, le nombre définitif de convives et le plan de table devront nous être donnés **impérativement. Celui-ci sera retenu comme base minimum de facturation au client si il n'est pas atteint au jour de la manifestation.**
- Si un nombre supérieur de personnes est atteint le jour de la manifestation, ce nombre servira de base de facturation





D. PRIX RÈGLEMENT DE FACTURE

Les tarifs sont fermes pendant 60 jours à compter de la date d'envoi du devis au client. Passé ce délai ils sont susceptibles d'être modifiés si le bon de commande n'est pas signé.

Les tarifs applicables sont alors ceux en vigueur le jour de la réalisation de la prestation.

Les tarifs des menus et options sont susceptibles de subir une augmentation au 1er janvier de chaque année en fonction de l'inflation du prix d'achat matière première. Ce nouveau tarif sera appliqué sur chaque bon de commande déjà existant.

Sauf accord contraire, nos factures sont payables dès réception, au plus tard le samedi qui suit la manifestation.

En cas de retard de paiement, le client encourt des pénalités de retard d'une fois et demie le taux de l'intérêt légal.

E. HEURES SUPPLÉMENTAIRES

La location de salle est incluse entre 15 heures et 02 heures du matin, toute heure en amont ou en aval sera considérée comme heure supplémentaire et vous sera facturé par heure supplémentaire quel que soit le nombre de personnes restant à votre service (**rangement de la sono compris**).

L'heure maximum autorisée est de 4 heures du matin (**départ de la sono compris**).

Toute heure entamée sera due.



F. ASSURANCE, DÉTÉRIORATION, VOL, CASSE

En aucun cas le Moulin d'Artres ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit. En particulier incendie et vol susceptible d'atteindre les objets ou le matériel déposés à l'occasion de la manifestation, objet de la présente réservation.

L'organisateur s'engage à remettre en son état original et à ses frais les lieux qui auront été occupés en cas de détérioration.
A ce titre, une caution vous sera demandée (chèque /CB) non encaissé d'avance. En cas de dégradation de nos salles, un supplément financier vous sera établi.

DÉCORATION

Il est strictement interdit d'accrocher par quelques moyens que ce soit (clous, punaise, adhésifs) des éléments de décoration ou autres sur les portes, murs, fenêtres... sans accord express de la direction. La décoration des tables s'effectue par vos soins à partir du samedi matin 8h (possibilité de disposer de la Grande salle la veille si celle-ci est libre de tout autre événement). Toute la décoration, intérieure et extérieure devra être retirée par vos soins le lendemain avant 10h30. Dans le cas contraire, il vous sera facturé le temps passé à la remise en place des salles et des jardins

HÔTEL

Réservation : Pour des réservations effectuées plus de 3 mois avant la date d'arrivée une empreinte bancaire ou un acompte par chèque du montant correspondant à la 1ère nuitée sera nécessaire afin de valider votre réservation. Annulation :- 48h à l'avance : sans frais- 24h avant l'arrivée : 50% du montant de la chambre réservée- le jour de l'arrivée : 100% du montant de la chambre réservée
Chambres louées lors d'un événement : Lors d'événements, la configuration de nos chambres et l'attribution sera modifiable jusqu'à 48H avant l'événement, au-delà aucune modification ne sera possible. L'attribution d'une chambre supplémentaire jusqu'au jour de l'événement est possible en fonction des disponibilités du Moulin.

G. CLAUSE ATTRIBUTIVE DE JURIDICTION

Toute contestation relative au présent contrat sera de la seule compétence du tribunal de Valenciennes.

L'organisateur s'oblige à n'inviter que des personnes dont le comportement ne soit susceptible en aucune manière de porter préjudice à la Gentilhommière qui se réserve le droit d'intervenir si nécessaire.

Le client ne pourra apporter de l'extérieur, ni boissons, ni aucune denrée

Dans le cas de manifestation ayant un caractère d'exposition de matériels ou d'objets de valeur, nous conseillons à notre clientèle de bien vouloir souscrire à ses frais, une assurance pouvant couvrir tout dommage que pourraient subir ceux-ci, quel que soit l'endroit où ces matériels seraient entreposés (parking, couloirs, chambres, salle de réunion...).

Feux d'artifices, pétards et scintillants sont strictement interdits sur notre site.

De même dans nos salles et nos jardins sont interdits confettis et serpentins.

Les campings cars ne sont pas admis sur le site.

Les jeux gonflables ne sont pas admis sur le site.

La nuit, les Klaxons sont interdits au départ des voitures.

Les lanternes chinoises sont interdites de Juin à Octobre.

Pour l'utilisation du château gonflable, une décharge devra être signée la veille de l'évènement.

Nous nous tenons à votre disposition pour une visite de notre établissement tous les jours (sauf le dimanche) de 9h30 à 19h

SIGNATURE PRÉCÉDÉE DE LA MENTION LU ET APPROUVÉ :

**FUN AND VINTAGE LOCATION
VOITURES ANCIENNES**

www.funandvintage.com
03.27.20.41.21

**LES JOLIES GRAINES FLEURISTE à
PRESEAU**

Facebook : sofleurs
03.27.20.31.06

**DÉCORATRICE : BOUT DE FICELLE
ET DOIGTS DE FÉE À CROIX**

www.bouts.de.ficelle.et.doigts.de.fees.fr
03.20.72.83.10 OU 06.61.23.52.52

**EMILIE BE LOVE / WEDDING
PLANNER MARIAGES ET
CEREMONIES LAÏQUES**

beloved-mariage.com
Emilie.beloved@gmail.com
06.08.15.46.27

**AUDREY, LA FILLE AU NOEUD
ROUGE : VOTRE PARTENAIRE
BONHEUR SUR-
MESURE//REMERCIEMENT//DÉCO
RATION PAPETERIE// CARTERIE-
SUR-MESURE**

www.lafilleaunoedrouge.fr
06.12.23.32.04

**MARION LANGLAIS
PHOTOGRAPHE**

www.photography.marionlanglais.fr
06.27.63.85.38

ALEXANDRE LANGLAIS CINÉASTE

(Même site que Marion)
07.62.26.23.69

**CHRISTELLE L'OFFICIANTE DE
CÉRÉMONIE LAÏQUE**

www.entoutesoccasions.fr
06.80.67.83.53

**CHARLES WERQUIN OFFICIAINT
DE CÉRÉMONIE**

www.lesceremonistes.com
06.38.66.13.69

**JACQUES DESSANGE / MAISON
POSAK**

Coiffeur et esthétique à
Valenciennes
https://salon.dessange.com/salon-
coiffure/valenciennes/
03.27.46.45.44

**MARION HÉDON VÉGÉTAL
FLEURISTE**

Facebook : Vegetal
03 27 25 86 45

**"AUX JARDINS D'ANTAN" À
CURGIES : MONSIEUR CHOQUET
FLEURISTE**

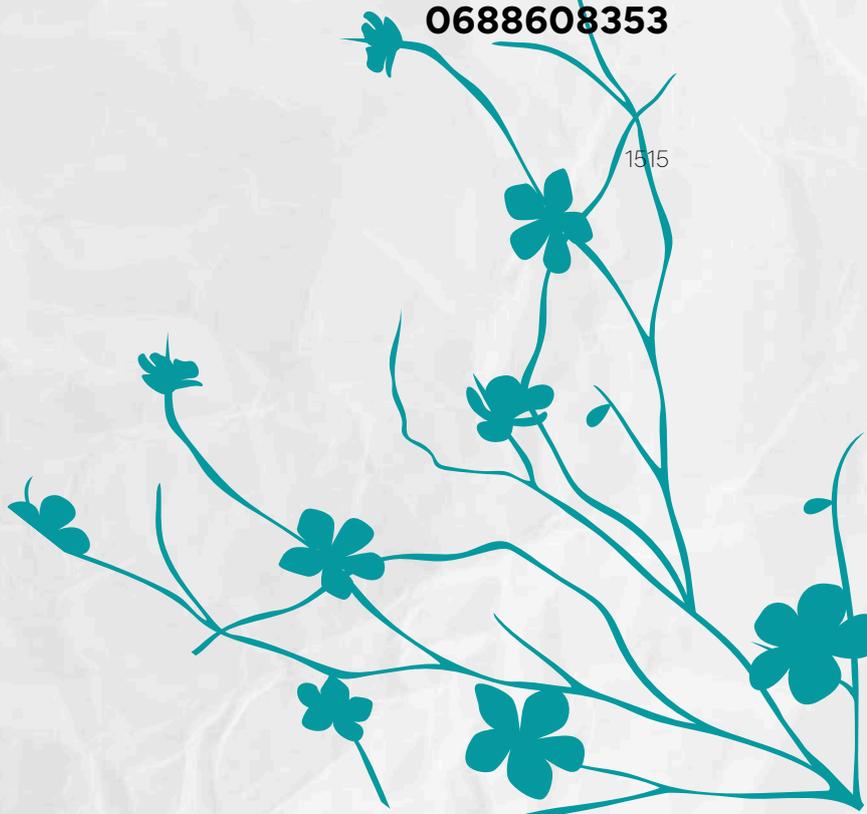
Facebook : Aux jardins d'antan
03.27.31.00.34

**FM COIFFURE (COIFFEUSE À
DOMICILE À LA
GENTILHOMMIÈRE) :**

Claudine : 06.16.68.45.35.

**LES SECRETS DE LIEGE
FLEURISTE
15 AV. DE LIEGE 59300
VALENCIENNES
0675102065**

**ART'EVENT
DÉCORATION & MATÉRIEL
D'ÉVÈNEMENT
0688608353**



Où nous trouver ?



Prendre la sortie 21 A Aulnoy Les Valenciennes - Solesmes - Le Cateau Cambresis - Université Mont Houy.

Le Moulin se trouve à 7 minutes du centre de Valenciennes, 10 minutes de Le Quesnoy, 20 minutes de Maubeuge, 20 minutes de Cambrai, 30 minutes de Douai, 35 minutes de Lille et 1 heure de Bruxelles.

10 rue du moulin, 59269 Artres



*Le moulin d'artres c'est aussi une maison d'hôtes,
des séminaires, des soirées événementielles...*



lemoulinartres



03.27.27.17.95



Le Moulin D'artres



contact@lemoulinartres.fr